



CEGESOL SE

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT ET MORTIER DE NIVELLEMENT DES SOLS P3 SPÉCIAL EXTÉRIEUR

- Peut être peint
- Peut rester nu
- Réalisation de minichape et forme de pente jusqu'à 40 mm avec ajout de sable

DONNÉES TECHNIQUES

TAUX DE GACHÂGE : 4,5 litres d'eau par sac de 25 kg

DÉLAI D'ATTENTE AVANT RECOUVREMENT :

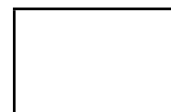
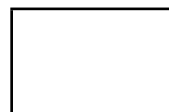
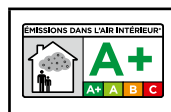
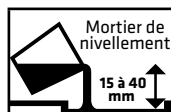
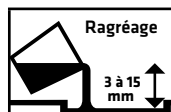
de 24 à 48 h

CONSOMMATION : 1,6 kg /m² /mm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Rapport d'essai de l'institut allemand TBU n° 2.1 /10361/0540.0.1-2015

Résistance à l'usure selon la norme EN 13813 : classe A9



DESCRIPTION

Mortier à base de liants hydrauliques (ciment), charges, résines et adjuvants spéciaux.

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

- Enduit de ragréage recommandé pour les locaux classés P3 au plus en neuf, pour l'extérieur, et pour la rénovation, avant la pose de revêtements PVC, textile, parquets flottants et collés, revêtements stratifiés, carrelage et peinture de sol ou sans finition
- Mortier de nivellement pour création de minichape et forme de pente de 15 à 40 mm avec ajout de sable

CARACTÉRISTIQUES

- Couleur : gris
- Densité apparente : 1,25
- Granulométrie : < 800 µm

SUPPORTS

INTÉRIEUR

Neuf :

- Dallage en terre plein
- Chape ciment adhérente ou flottante
- Dalle béton adhérente ou flottante
- Plancher béton
- Plancher chauffant à eau y compris réversible

Rénovation :

- Carrelage
- Traces de colle
- Peinture de sol
- Chape asphalte (ne pas confondre avec les enrobés bitumineux)

EXTÉRIEUR

- Dallage en terre plein
- Chape ciment
- Dalle béton neuve ou ancienne
- Chape asphalte (ne pas confondre avec les enrobés bitumineux)

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante : +5°C à +30°C

Éviter les courants d'air et l'exposition directe au soleil pendant le séchage. Sur sols chauffants hors PRE, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Préparation du support

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se reporter aux CPT d'exécution des enduits de sols intérieurs en neuf et rénovation, aux normes DTU des supports en vigueur ainsi qu'aux fiches techniques des primaires cités ci-dessous.

Le support doit être sain, solide, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité), propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) et parfaitement dépoussiéré.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis ou en cas de dallage sur terre-plein, utiliser notre barrière anti remontées d'humidité **CEGEPHIM BH2** (carrelage non concerné).

- Traiter au préalable les fissures comprises entre 0,3 et 0,8 mm, ainsi que les joints de fractionnement, avec **CEGEFOND BF2** sablé avec **CEGESABLE** ou avec un sable sec et fin.

- Reboucher les trous avec **CEGEFOND NS**.

INTÉRIEUR

Neuf :

Éliminer au maximum les traces de peinture ou de plâtre, la laitance de ciment et tout élément résiduel mal adhérent par grattage.



- Support à base de ciment très poreux, normalement poreux ou fermé :
appliquer le primaire **CEGEPRIM E** ou **CEGEPRIM UN2**.

- Support à base de ciment très ou normalement poreux : appliquer le primaire **EMULCIM** dilué 1 pour 3 d'eau.

Rénovation :

- Ancien film de colle : les éliminer par grattage au scraper et primariser avec **CEGEPRIM RN**, **CEGEPRIM SBH** ou **CEGEPRIM UN2**.

- Carrelage : vérifier l'adhérence des carreaux, les re-sceller si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher et primariser avec **CEGEPRIM RN**, **CEGEPRIM SBH** ou **CEGEPRIM UN2**.

- Peinture : vérifier son adhérence par test de quadrillage (aucune zone écaillée ne doit être visualisée), nettoyer sa surface par ponçage, dépolir et primariser avec **PRESOL** ou **CEGEPRIM ULTRA**.

- Chape asphalte : les grenailer puis aspirer la surface avant de primariser avec **PRESOL** ou **CEGEPRIM ULTRA**.

EXTÉRIEUR

Neuf ou remis à nu

Éliminer au maximum la laitance de ciment et tout élément résiduel mal adhérent par grattage.

Nettoyer, comme ci-dessus, les anciennes chapes.

- Dallage sur terre-plein et chape asphalte : appliquer une barbotine d'accrochage comme décrit ci-dessous.

- Dalle béton et chape ciment : appliquer le primaire **EMULCIM** dilué 1 pour 3 d'eau.

MINICHAPE / FORME DE PENTE

Préparer les supports comme ci-dessus et appliquer à l'avancement une barbotine d'accrochage constituée de **CEGESOL SE** gâché avec **EMULCIM** dilué à 50% dans l'eau.

Préparation du produit

Ragréage :

Verser un sac de 25 kg de **CEGESOL SE** dans 4,5 litres d'eau propre et mélanger avec un malaxeur électrique (500 t/min max) jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux.

Ne pas rajouter d'eau pendant l'application.

Épaisseur d'application	15 - 40 mm
CEGESOL SE	25 kg
Sable 0/4 mm	50 kg

Pour les rattrapages de flaches : ajouter 38 kg de sable à 25 kg de **CEGESOL SE**.

Adapter la quantité d'eau au type d'application souhaitée.

Données techniques

Données fournies pour une température de l'air ambiant de +23°C et une humidité relative de 50 % (HR) :

- Durée de gâchage : 1 à 2 min

- Temps d'utilisation : env. 20 min

- Délai d'attente avant praticabilité : avant praticabilité à la marche : 4 heures

- Délai d'attente avant recouvrement :

- avec un carrelage : 12 h
- pour un revêtement textile : 24 h
- pour un revêtement de sol souple : 48 h
- pour une peinture de sol : 72 h

Avant peinture de sol, vérifier le séchage du ragréage avec un humidimètre à pointe ainsi que la compatibilité peinture/ragréage.

Application

Ragréage :

Attendre le séchage du primaire.

Avec une lisseuse en inox, étaler sur le sol **CEGESOL SE** en le « tirant à zéro » pour assurer l'adhérence au support, puis lisser et régler l'épaisseur désirée en procédant par mouvement de va-et-vient.

- Passer immédiatement un rouleau débulleur dans l'enduit frais dans le cas où l'enduit de ragréage doit rester nu.

- En cas d'application d'une deuxième passe, la réaliser dès que la première est praticable à la marche ou après 12h avec l'interposition du primaire **CEGEPRIM E**.

L'épaisseur totale des 2 passes ne doit pas excéder 15 mm.

Minichape et forme de pente de 15 à 40 mm :

Humidifier le support, appliquer au balai la couche d'accrochage.

À l'avancement sur la couche d'accrochage fraîche, mettre en oeuvre le mortier **CEGESOL SE** + sable.

Mettre en place une désolidarisation en périphérie autour des poteaux et autour de tout élément traversant à partir de 15 mm d'épaisseur.

États de finition possibles :

- talochage soigné

- ragréage **CEGESOL SE** pur après primarisation de la minichape avec **EMULCIM** dilué à 1 pour 3 d'eau ou **CEGEPRIM E**.

Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire

CONSOMMATIONS INDICATIVES

Ragréage seul :

Consommation minimale : 1,6 kg /m² /mm d'épaisseur

Consommation moyenne pour 3 mm d'épaisseur : 5,2 kg /m²

Consommation moyenne pour 5 mm d'épaisseur (minimum avant peinture) : 8,5 kg /m²

Minichape : env. 0,5 kg/m²/mm d'épaisseur de **CEGESOL SE** pur.

Respecter un minimum d'épaisseur de 1 cm.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

1 an en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 00.